



Maison des Associations
23, rue Greneta

75002 Paris

e-mail : contact@ibuka-france.org

Paris, le 20 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Demain, 21 décembre 2013, il y aura cinquante ans que les Tutsi du Rwanda ont fait l'objet d'une première tentative d'extermination.

Dans la nuit du 20 au 21 décembre 1963, une bande de quelques réfugiés Tutsi tentent un retour forcé depuis le Burundi. Le lendemain, tous les Tutsi influents de Kigali sont arrêtés et conduits à Ruhengeri où ils sont fusillés le même jour. Partout dans le pays, sous la supervision des cadres du parti PARMEHUTU au pouvoir, les tutsi employés dans l'administration, infirmiers, enseignants ou techniciens agricoles, les prêtres et les paysans en vue y compris, sont brutalement arrêtés, jetés en prison où ils sont battus, torturés, privés d'eau et de nourriture. Nombre d'entre eux sont morts sous la torture ou délibérément exécutés. Les délégués du CICR ont répertorié plusieurs fosses communes dans différentes régions du Rwanda.

Dans la région de Gikongoro, la chasse aux Tutsi est plus systématique. Elle commence le jour de Noël. Leurs habitations sont incendiées, leurs biens sont pillés. Les femmes, les hommes et les enfants sont massacrés à coup de machettes, de lances et de massues, ou jetés dans les rivières. Le bilan du carnage a été estimé à environ 8000 morts. Dans un discours du 11 mars 1964, le Président Kayibanda menace la race Tutsi de disparition.

Emu, le Vatican a qualifié ces tueries d'effroyable manifestation de la haine raciale. Le philosophe et mathématicien et Prix Nobel, Bertrand Russel les qualifia de « massacre d'hommes le plus horrible et le plus systématique auquel il ait été donné d'assister depuis l'extermination des Juifs par les Nazis en Europe. »

La nature raciste du PARMEHUTU ne faisait plus de doute. Le monde était informé mais décidait de ne pas le condamner pendant qu'il imposait le silence aux victimes à l'intérieur du pays. Le défaut de disqualification de cette idéologie et l'impunité dans laquelle ce courant a baigné, sont responsables de sa prospérité et du génocide des Tutsi en 1994.

Le Gouvernement français a récemment pris des mesures en vue de juger les auteurs du génocide commis en 1994.

Nous demandons un effort au moins comparable pour lutter contre l'ignorance, la banalisation et le négationnisme.

Contact : Marcel Kabanda

Tél : 0634615169

e-mail : contact@ibuka-France.org